

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP ASH 2025-008-UEMA SALON E.M.PU DR BLANC</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant spécialisé en : Unité d'enseignement autisme en maternelle UEMA</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Ce dispositif médico-social est implanté à l'I.M.E. LES CYPRES AGAPEI 13 (Rattachement administratif : E.M.PU DOCTEUR FRANCOIS BLANC SALON – 0132465J)
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>L'unité d'enseignement autisme en maternelle est un dispositif accueillant 7 élèves âgés de trois à six ans, ayant un diagnostic d'autisme, n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire pour lesquels la maison départementale des personnes handicapées a notifié ce besoin.</p> <p>Ces unités sont adossées à un établissement médico-social.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie nationale TND 2023-2027</li> <li>- Instruction interministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 SDR4 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neuro-développementaux 2018-2022</li> </ul>
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Piloter le projet pédagogique de l'UE maternelle</li> <li>- Assurer la coordination pédagogique de l'unité d'enseignement.</li> <li>- Assurer la cohérence des projets personnalisés de scolarisation (PPS).</li> <li>- Assurer un enseignement aux élèves de l'UEMA en visant les attendus des programmes de l'école maternelle</li> <li>- Partager, avec l'équipe du service médico-social un langage et des outils de réflexion communs.</li> <li>- Transmettre des observations organisées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels</li> <li>- Réaliser avec des partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements du projet de l'enfant.</li> <li>- Favoriser au sein de l'établissement des relations de confiance et de collaboration entre l'équipe de professionnels de l'ESMS et avec la communauté éducative de l'école.</li> <li>- Favoriser également l'établissement de relations de confiance et de partenariat avec la famille qu'il informe.</li> <li>- Etre l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail pédagogique proposé à leur enfant.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a une très bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA),</li> <li>- sait travailler en équipe, en étroite partenariat avec les services médico-sociaux,</li> <li>- développe un niveau d'enseignement expert, adapté aux troubles du spectre autistique (TSA),</li> <li>- assure le pilotage du dispositif et est en capacité de développer les projets d'inclusion des élèves dans les classes de l'école maternelle ou élémentaire en concertation avec l'équipe enseignante.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>DIPLOMES OU EXPERIENCE</b>	Être titulaire du CAPPEI ou équivalent.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire et avis du supérieur.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS, en transmettant leur lettre de motivation et leur curriculum vitae.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACT</b>	Mme VOLPI, IEN ASH Ouest - <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a> - 04.88.49.10.81